

*L'histoire du télégraphe
de Corfou*



André Muset

L'histoire du télégraphe de Corfou



1 - Le choix d'un site

En l'année 1821, sous la Restauration, Torfou, petite commune au sud du département de Seine-et-Oise, arrondissement d'Etampes, canton de La-Ferté-Alais, voit sa vie paisible un temps bouleversée par l'implantation sur son territoire d'un télégraphe aérien ⁽¹⁾.

En effet, un jour de mai, les habitants du village aperçoivent une petite troupe de cavaliers venant de Paris et désirant s'entretenir avec le maire. Il y a là trois ingénieurs et deux inspecteurs des Ponts et Chaussées. Munis d'un ordre de mission signé du ministre de l'Intérieur, ils ont reçu l'ordre d'installer une machine télégraphique sur le clocher de l'église de la commune.

Mais rapidement, on s'aperçoit que la base de la flèche n'est pas suffisamment large pour y planter l'appareil à signaux. L'équipe décide donc d'élever une construction dans un champ à « 400 pas » à l'ouest du village. L'altitude du site retenu n'est que de 150 m. Bien faible éminence pour de futures observations des signaux à la longue-vue. Mais les points hauts sont rares en Beauce. Et puis, on ne peut guère s'éloigner de la grande route royale n°20 Paris-Orléans si l'on veut respecter un tracé direct. On doit aussi penser à s'implanter aux mieux entre les autres postes télégraphiques qui vont encadrer celui de Torfou. C'est-à-dire, celui de Montlhéry au nord à 12 km et celui d'Etampes au sud à 11 km.

Après avoir inspecté les lieux, la décision est prise de bâtir le poste à l'ouest de Torfou. Puis

l'équipe repart en direction d'Orléans, ayant encore à trouver six nouveaux emplacements pour implanter d'autres télégraphes. Ne reste sur place que l'inspecteur divisionnaire Dominique Lenfant-Maillard. Aussitôt, il prend contact avec les propriétaires des champs où il a décidé de construire la maisonnette qui supportera la machine à signaux. Deux agriculteurs, Fontaine et Charpentier, se présentent à l'inspecteur et la discussion s'engage sur les conditions de vente de la parcelle du terrain expropriée. L'affaire étant conclue, de gré à gré, un acte de vente au profit de l'Etat est aussitôt dressé.

Fontaine reçoit 80 F pour la cession d'un are de son terrain et Charpentier 20 F pour la cession d'un chemin long de 200 m qui conduira de la route au poste.

Ensuite, l'inspecteur Maillard rencontre un entrepreneur en bâtiment et divers artisans. Il fournit les plans, surveille les débuts de la mise en chantier de la maison, repart en direction du sud, signale qu'il reviendra bientôt pour constater l'avancement de l'ouvrage et pour installer l'appareil qui arrivera de Paris.

2 - Mais pourquoi un télégraphe à Corfou ?

En 1814, à son retour d'exil, le roi Louis XVIII trouve en place un excellent mais réduit réseau de transmission d'Etat qui avec la chute de l'Empire napoléonien se limite à la France.

Le gouvernement va vite combler les lacunes en matière de liaisons télégraphiques et se lancer dans de grands chantiers d'axes de télécommunication. Dès 1816, la ligne de Lille est prolongée vers Calais et en 1821, celle de Lyon vers Toulon. Enfin, pressé par des questions diplomatiques et militaires, le gouvernement de Louis XVIII doit construire en urgence une grande ligne du sud-ouest pour relier Paris à Bayonne. Le roi d'Espagne Ferdinand VII, un Bourbon, est en difficulté dans son pays, victime d'une révolte. Il fait appel aux puissances étrangères, Louis XVIII décide de lui venir en aide pour rétablir la monarchie absolue espagnole et la ligne permettra l'échange de dépêches entre le gouvernement et le corps expéditionnaire français envoyé sur place pour restaurer l'autorité du roi d'Espagne.

On décide donc la mise en chantier d'une ligne télégraphique entre Paris et Bayonne. Voilà pourquoi Torfou est choisi comme un des nombreux jalons de cette grande chaîne optique.

3 - *Un étranger dans la place*

La logique voudrait que la mise en oeuvre de cette ligne soit confiée aux frères Chappe, inventeurs du télégraphe aérien, bâtisseurs de toutes les lignes existantes et gestionnaires de tout le réseau télégraphique français. Ils ont à leur actif, à partir de Paris, les lignes vers Lille, Strasbourg, Brest, Toulon, etc.

Il n'en est rien ? C'est finalement à un officier supérieur de la Marine qu'est confiée la réalisation de la grande ligne d'Espagne. Stupéfaction dans le « clan » Chappe ! Il y a de quoi !

Mais pourquoi avoir choisi un marin, étranger à l'administration des télégraphes ?

Dès 1800, Yves-Marie Le Coast de Saint-Haouen, un Brestois, est un éminent spécialiste des transmissions maritimes. Il est l'inventeur de nombreux modèles de télégraphes aériens nautiques qu'il perfectionne constamment et qu'il propose à tous les gouvernements successifs. Mais jusque là en vain. Son rêve ? Réaliser un appareil performant mais surtout qui

pourrait fonctionner la nuit. Ce que les frères Chappe n'ont jamais su réaliser, malgré de nombreux essais. Les lampes à huile de l'époque ne sont pas assez performantes. Peu lumineux, les fanaux se distinguent mal la nuit. Le capitaine de vaisseau de Saint-Haouen prétend le contraire et s'obstine dans son choix. Ce qui lui sera fatal.

Pour l'heure, l'officier persévère et d'heureuses circonstances vont un temps lui être favorables. En 1814, le roi Louis XVIII revient de son exil en Angleterre. De Saint-Haouen, préfet maritime, reçoit à Calais le souverain avec empressement et déférence. Louis XVIII saura se souvenir du préfet. En 1815, après le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène et le deuxième retour du roi en France, le capitaine de vaisseau est promu au grade de contre-amiral et élevé au rang de baron.

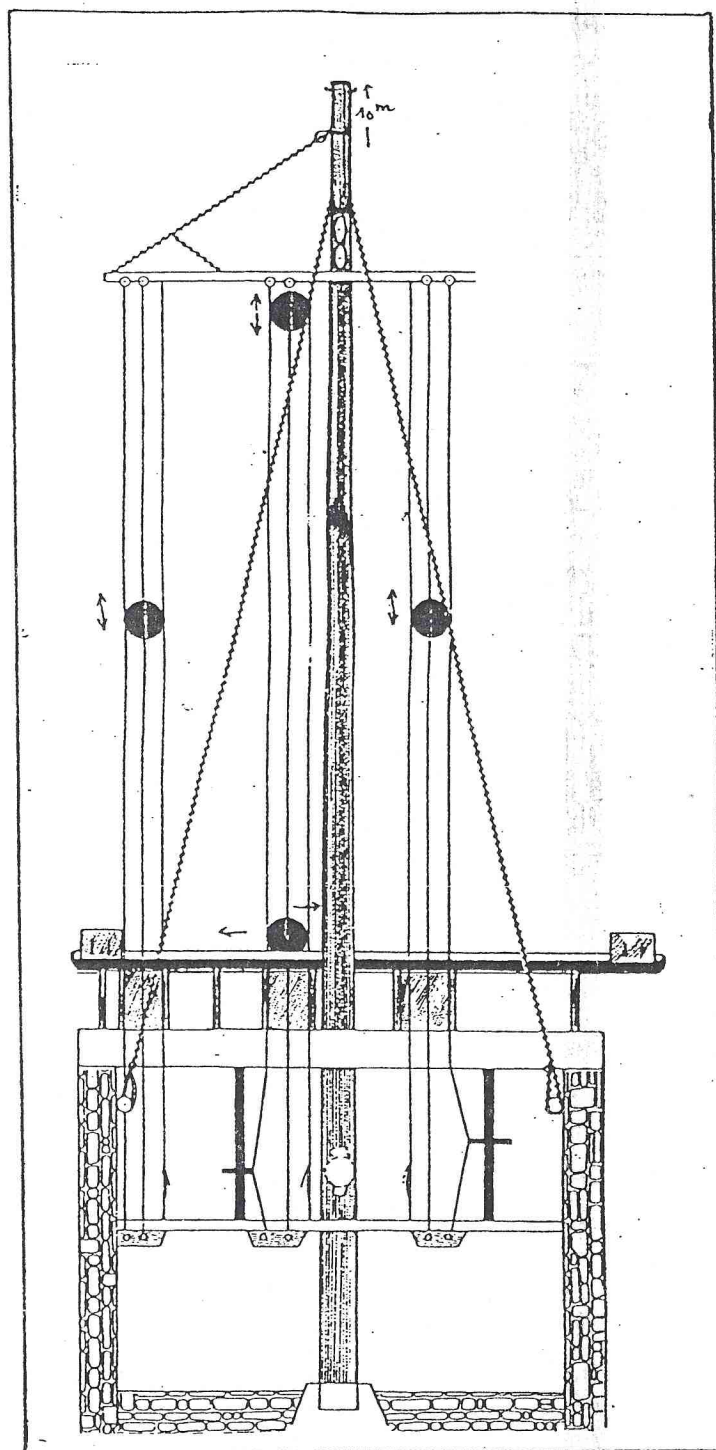
Quand en 1821, on évoque la construction de la grande ligne du sud-ouest, le nom du baron de Saint-Haouen est cité comme le grand spécialiste des télégraphes de jour comme de nuit. Une décision du ministre de l'Intérieur confirme la nouvelle : « *une ligne télégraphique selon le système de M. de Saint-Haouen sera établie entre Paris et Bordeaux. On s'occupera d'abord de la partie comprise entre Paris et Orléans* ».

4 - *Vifs espoirs et cruels déboires*

Le contre-amiral doit donc faire ses preuves sur un premier axe de 120 km.

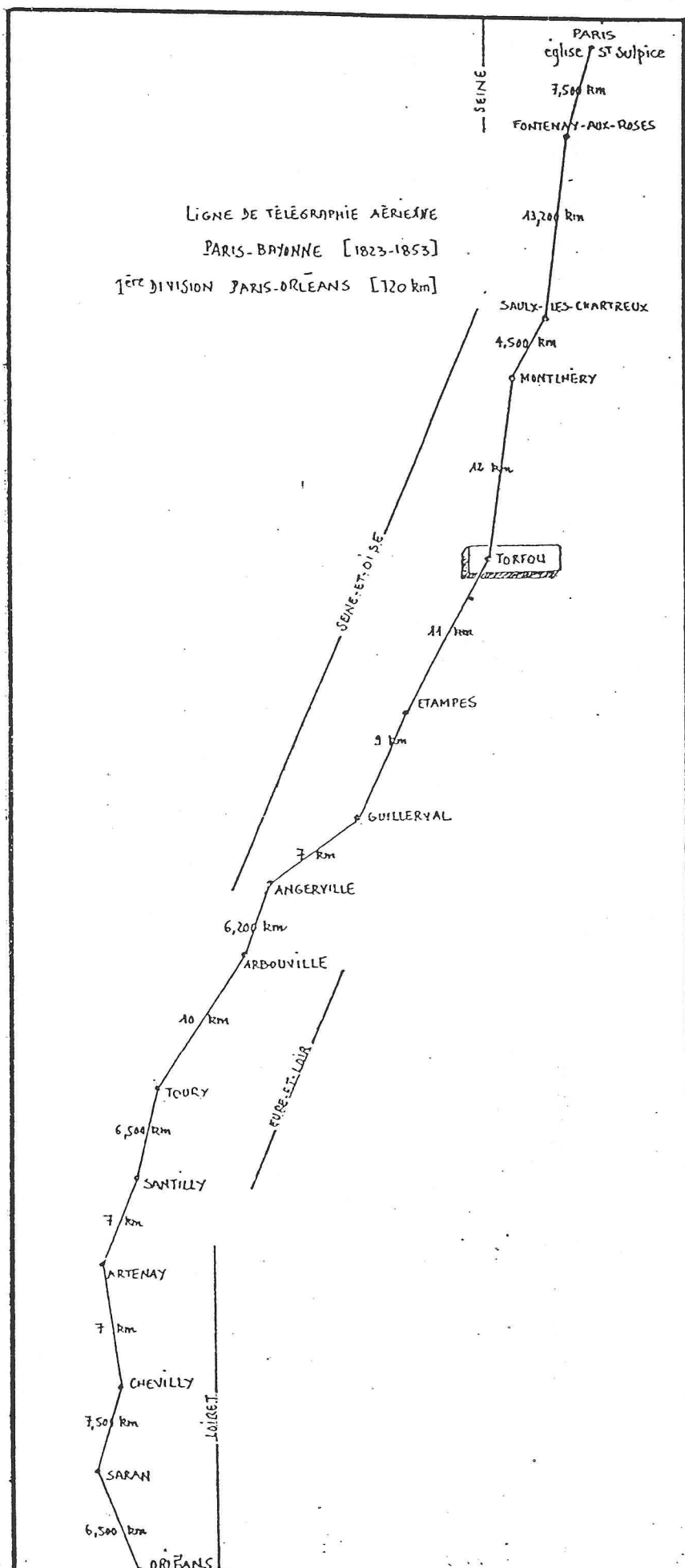
Si les essais, contrôlés par une commission d'experts, s'avèrent être concluants, les travaux pourront se poursuivre en direction de Tours et de Bordeaux.

Dès avril 1821, de Saint-Haouen, secondé par une équipe d'ingénieurs des Ponts et Chaussées, se lance dans l'entreprise. Il choisit 12 sites pour y implanter ses postes. Le point de départ est fixé à Montmartre sur une maison de meunier. Le premier relais s'implantera à Fontenay-aux-Roses sur le plateau de Châtillon, près du moulin. Les postes relais suivants sont retenus à Saulx-les-Chartreux dans le bois des Rochers appartenant à Mademoiselle de Monternoy, au pied de la Tour du Château ruiné de Montlhéry, à Torfou, à Etampes, à Guillerval, à Arbouville et



Télégraphe aérien du contre-amiral Y.M. Le Coast de Saint-Haouen

Expérimenté sur la ligne Paris-Orléans en 1821,
il ne donna pas entière satisfaction et fut retiré du service en octobre 1822.
Le télégraphe Chappe le remplaça avantageusement



Toury en Eure-et-Loir, sur le clocher de l'église d'Artenay et à Chevilly dans le Loiret. Le poste terminal d'Orléans sera juché sur le beffroi de l'hôtel de ville.

Après le choix définitif des sites télégraphiques, commence la construction des maisonnettes qui supporteront les appareils optiques. Ce sont des bâtiments maçonnés de base rectangulaire (6 à 7 m sur 3 à 4 m) élevés d'un ou deux étages suivant l'altitude plus ou moins grande du lieu. Souvent au rez-de-chaussée se trouvent deux pièces séparées, prévues pour loger les « guetteurs ». Au dernier étage est la salle dite « de manipulation » avec le mécanisme de commande des signaux et les deux longues-vues pointées vers les postes voisins. Sur la terrasse se dresse l'appareil.

A Torfou s'achève la construction de la maisonnette en fin d'année 1821. Le télégraphe venant de Paris par le « roulage » est installé sur le toit. Il est constitué d'une grande poutre de 10 mètres de haut que l'on haubane solidement. En haut du mât, une vergue porte des poulies sur lesquelles coulisent des cordages. De grosses boules d'osier fixées aux cordes représentent les signaux. Suivant la position des boules, on peut « lire » 120 signes différents qui donneront près de 15 000 mots à découvrir dans un gros registre. Ainsi, une dépêche émise après « codage » à Montmartre, verra ses signaux parcourir la ligne par bonds successifs jusqu'à Orléans qui décodera et remettra en clair.

Les débuts des travaux sont prometteurs et bien menés. Mais, bientôt tout s'enlise.

Il serait trop long ici de raconter les déboires que subit le baron.

Compétent comme théoricien en télégraphie, il manque d'expérience en tant qu'entrepreneur et gestionnaire. Trop obsédé dans son projet de transmissions nocturnes, il ne maîtrise pas non plus les coûts réels de son opération.

Toujours est-il que les essais ne donnent pas satisfaction. On prie alors le contre-amiral d'aller « jouer aux boules » ailleurs...

5 - *À nos marques...*

Jusque là, les frères Chappe ont appliqué la politique des canards : rester calmes en surface et barboter de toutes ses forces en profondeur. A l'annonce de l'échec de la tentative de l'infortuné concurrent, ils exultent de joie. Ils pointent même un peu trop leur vilain nez dans la désastreuse affaire. A la limite du torpillage...

Mais le projet d'établir la grande ligne d'Espagne n'est pas pour autant abandonné. Par ordonnance royale du 25 septembre 1822, l'administration des lignes télégraphiques est chargée de prendre le relais du contre-amiral et d'achever les travaux jusqu'à Bayonne. Et cela en urgence.

Le clan Chappe se lance aussitôt dans l'entreprise avec une farouche détermination. Abraham Chappe, le cadet, surnommé Chaumont, est mis à la tête des chantiers et prend en main la direction des opérations. En grand administrateur qu'il est ! ⁽²⁾

En six mois, la ligne est achevée. On peut parler d'un exploit technique. Construire 100 postes sur un trajet de 800 km n'est pas à la portée de n'importe qui. Il est vrai que les frères Chappe n'ont pas dû rester inactifs pendant l'année où le pauvre marin s'empêtrait dans son tronçon de ligne. Ils ont dû imaginer le futur trajet, consulter les cartes, prévoir les devis. Bref, anticiper.

Là encore, on ne va pas s'étendre sur la technique employée par la « maison Chappe ». Elle est connue et rodée. Terriblement efficace surtout.

Mais le temps passe. L'intervention de l'armée française en territoire espagnol se précise. L'inspecteur divisionnaire Dominique Maillard est maintenu à son poste de responsable de l'exploitation de la section Paris-Orléans.

A Paris, les ateliers de construction des machines tournent à fond. L'administration télégraphique fait appel à la sous-traitance, commande plusieurs centaines de lunettes, commence à former le personnel exploitant.

L'inspecteur Maillard conserve toutes les maisonnettes du contre-amiral. Il en fait modifier certaines. Il fait démonter les éphémères machines à boules, les remplace par les télégraphes classiques à bras mobiles en provenance de Paris. Les anciens guetteurs (souvent recrutés dans la Royale) sont priés de rentrer au pays breton. On les remplace par des soldats de l'armée de Terre, souvent pensionnaires de l'Hôtel des Invalides à Paris, ou par d'autres, employés sur les lignes existantes et volontaires pour servir dans des postes du sud-ouest (on ne garde que des hommes jeunes et célibataires). Un petit stage de reconversion transforme les fantassins en transmetteurs.

Un second inspecteur provisoirement détaché de la ligne de Brest, Pierre-René Fautrat, aide précieuse d'un ingénieur expérimenté, est adjoint à Maillard. La grande ligne de Bayonne entre en activité dès le mois de mai 1823. Le corps d'intervention sous les ordres du duc d'Angoulême pénètre en Espagne⁽³⁾. Le 31 août, il se présente devant Cadix et bat l'armée des insurgés au Fort du Trocadéro. L'échange des dépêches entre Bayonne et Paris s'est faite d'une façon satisfaisante⁽⁴⁾.

La paix revenue, la ligne est conservée, mais ce sont les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur qui l'utilisent en priorité⁽⁵⁾.

6 - En déménagement

Il est dans l'ordre des choses qu'une ligne nouvellement créée subisse une période de rodage. Après quelque temps de fonctionnement, apparaissent des faiblesses de jeunesse qui sont dues à deux causes principales :

1. Les personnels exploitants (appelés stationnaires, télégraphiers, agents ou employés au télégraphe) ont besoin d'un certain délai pour s'adapter à ce métier nouveau pour eux.
2. Certaines portées entre deux postes sont trop grandes (vouloir dépasser les 10 km est hasardeux). Des postes sont bâtis trop bas, le rayon visuel est alors souvent masqué par des obstacles naturels. Il faut remédier à ces

défauts qui nuisent à la bonne marche des transmissions des dépêches.

Dans le premier cas, il faut faire appliquer les règles strictes des procédures d'exploitation, renforcer la discipline, faire admettre le sens des responsabilités, créer un esprit de corps valorisant. Dans le second cas, si le budget le permet, on doit construire de nouveaux postes intermédiaires, rehausser certains bâtiments, déplacer d'autres postes sur de meilleurs sites.

Sur la section Paris à Orléans, on s'aperçoit vite que la distance entre le poste de Guillerval (dernière station en Seine-et-Oise) et celui d'Arbouville en Eure-et-Loir est trop importante (13 500 km). Un nouveau poste est bâti en 1825 à Angerville, réduisant de moitié la portée d'origine. Une station supplémentaire est construite à Santilly entre les postes de Toury et d'Artenay trop éloignés l'un de l'autre (14 km). On intercale sur le parcours Chevilly-Orléans (13 km) un nouveau télégraphe sur l'église de Saran dans le Loiret.

Le poste de Torfou est lui aussi source de difficultés depuis de nombreuses années. Les agents se plaignent de ne pas toujours bien distinguer les signaux de leurs correspondants, Montlhéry et Etampes. L'inspecteur Maillard est chargé en 1835 d'étudier le problème et de proposer des solutions. Après des essais personnels d'observation dans les trois postes successifs, il rend compte des résultats à sa Direction. Il propose le déplacement du télégraphe et son élévation sur le clocher de l'église de la commune après en avoir rasé la flèche. L'opération aura pour effet de surélever le rayon visuel de 20 m. Pour cela, il faut demander les autorisations au préfet de la Seine-et-Oise, à l'évêque de Versailles, au maire de Torfou. Ce qui sera fait par l'administrateur en chef des Télégraphes à Paris.

Depuis 1831, c'est Alphonse Foy qui a été nommé à la tête de cette administration en remplacement des deux derniers frères Chappe, Abraham et René, « sommés » de faire valoir leurs droits à la retraite⁽⁶⁾.

Le 31 juillet 1835, Alphonse Foy écrit donc au Préfet de Seine-et-Oise, le conseiller d'Etat Joseph-Victor Aubernon :

« Lors de l'établissement de la ligne télégraphique de Paris à Orléans par le contre-amiral Saint-Haouen, la tour de l'église de Torfou fut désignée comme le point le plus convenable pour une station entre Montlhéry et Etampes. Mais la forme et les dimensions des constructions adoptées par M. Saint-Haouen ne permettant pas de s'y établir, le poste fut placé dans un champ voisin du village. L'administration des lignes télégraphiques fut ensuite chargée de prolonger la ligne jusqu'à Bayonne en se servant des constructions déjà faites de Paris à Orléans et par conséquent de celle de Torfou.

Mais depuis la mise en activité de cette ligne, des difficultés sans nombre sur ce point ont démontré qu'il ne remplissait point les conditions de visibilité indispensables à la transmission des dépêches qui s'y trouve journellement entravée.

Des observations comparatives faites sur la tour de l'église et sur le poste actuel ont fait reconnaître évidemment que les télégraphes d'Etampes et de Montlhéry restaient visibles de la tour quand ils cessaient de l'être pour le poste qui est à terre, et réciproquement. Aussi, que la tour était toujours mieux vue par Montlhéry et Etampes que ne l'est ordinairement le poste actuel.

Le ministre de l'Intérieur demanda et les Chambres accordèrent les fonds nécessaires à l'amélioration de cette partie de la ligne de Bayonne et je viens vous prier monsieur le Préfet de vouloir bien autoriser l'établissement d'un télégraphe sur la tour de Torfou comme une chose importante pour la transmission des dépêches du Gouvernement. D'après les renseignements fournis par l'inspecteur de la première Division, cet établissement n'éprouvera aucun obstacle de la part de la commune qui y trouvera au contraire une économie puisque l'entretien de la partie supérieure de l'édifice où sera établi le télégraphe demeurera à la charge de l'administration télégraphique.

Je dois ajouter qu'il n'y a pas de desservant à Torfou, que le service divin ne s'y célèbre même pas à toutes les époques solennelles.

Au surplus, des mesures seront prises pour que les stationnaires arrivent à leur poste par une entrée particulière et sans passer dans l'intérieur de l'église... »

Le 14 août 1835, le préfet Aubernon invite l'évêque de Versailles à formuler des observations au sujet du transfert du télégraphe de Torfou. Dès le 25 août, Mgr Louis-Marie Blanquart de Bailleul répond au préfet :

« par votre lettre en date du 14 de ce mois vous m'invitez à vous faire connaître les observations que je pourrais avoir à faire contre l'établissement d'un télégraphe sur la tour de l'église de Torfou. Puisque l'administration doit prendre les mesures nécessaires pour que les stationnaires arrivent à leur poste par une entrée particulière et sans être obligés de passer dans l'intérieure de l'église, je n'ai aucune observation à faire contre un projet dont le gouvernement a reconnu l'utilité... »

Ce même 14 août, le sous-préfet d'Etampes, Bocher, est prié de se rendre à Torfou, d'enquêter et de rendre compte. Ce qu'il fait le 29 août en écrivant au préfet Aubernon :

« D'après votre lettre du 14 de ce mois dans laquelle vous me donnez connaissance du projet arrêté par l'administration des Lignes télégraphiques d'établir dans la tour de l'église de Torfou le poste télégraphique situé maintenant sur un point moins élevé, je me suis transporté moi-même dans cette commune afin de consulter le maire et le conseil municipal sur le changement projeté. L'administration municipale a été unanimement d'avis d'autoriser la demande de l'administration supérieure mais à condition que celle-ci s'engage à entretenir à ses frais la partie supérieure de la tour et à remettre les lieux dans l'état actuel si plus tard l'emplacement du télégraphe venait encore à être changé. Ces conditions m'ont semblé toutes raisonnables et de nature à être admises par l'administration. Ensuite, j'ai engagé le conseil à s'assembler et me faire connaître son avis sur une délibération spéciale dont j'ai l'honneur de vous adresser copie... »

A l'issue de la visite du sous-préfet Bocher, le maire de Torfou, Bué, convoque son conseil, délibère et rend compte en émettant toutefois quelques réserves :

« aujourd'hui, 26 août 1835, le conseil étant convoqué extraordinairement sous la présidence du maire, en vertu de l'ordonnance du sous-préfet, à effet de délibérer sur la demande de transférer le télégraphe sur le clocher. Le conseil est d'avis d'autoriser l'administration mais ne délibérera qu'après avoir pris connaissance des plans et des conditions que doit lui procurer l'administration ».

Les plans ayant été fournis, une convention de vente est alors conclue entre l'inspecteur Maillard et la municipalité de Torfou le 1er octobre 1835.

L'administrateur en chef des Lignes télégraphiques Alphonse Foy expédie une copie de l'acte de vente au préfet de Versailles en le priant :

« de vouloir bien la revêtir de votre approbation et de la renvoyer le plus tôt possible la saison étant avancée et la dépense devant être faite sur l'exercice 1835... »

Quand tout est en règle, la translation du télégraphe est aussitôt entreprise sur l'église. La flèche est démontée au frais du ministère de l'Intérieur. Les débris sont généreusement offerts à la municipalité. Un petit local en briques qui servira de « chambre de manipulation » est bâti sur la plate-forme. Le mât-support vertical qui supporte la machine à signaux traverse le toit du local, toit protégé des intempéries par une chape de plomb.

Un ensemble de poutres maintient solidement le mât. Deux trous sont percés dans les murs au nord et au sud pour y loger les tubes porte-lunettes. Un poêle pour l'hiver est installé. Une petite porte est ouverte au bas du clocher pour donner l'accès direct à l'escalier de la tour.

Les travaux étant effectués, la transmission des dépêches peut reprendre avec beaucoup plus d'efficacité.

7 - La galère des employés au télégraphe

Le déménagement du télégraphe à Torfou n'en a pas pour autant amélioré la vie de ses deux agents. Certes les stationnaires des postes de montagne sont bien plus mal lotis qu'eux. Mais enfin, prendre son service en haut d'un clocher n'est pas une sinécure.

En effet, en hiver, le télégraphier dans son petit local en brique n'est pas très protégé des rigueurs du temps. L'été, le soleil chauffe la plate-forme et mouille sa chemise. Et puis, pendant le service, il faut monter et descendre plusieurs fois les 100 marches du mauvais escalier. Car le trafic n'est pas toujours ininterrompu. La direction accorde des pauses entre l'acheminement de deux dépêches⁽⁷⁾. Il faut alors redescendre sur terre pour se dérouiller les jambes et fumer sa pipe. Et puis bien sûr, il faut remonter pour reprendre son service, coller son oeil à l'oculaire de sa lunette, manoeuvrer sa machine. Et le tout pour 1,25 F par jour⁽⁸⁾.

Les deux agents du poste de Torfou durent regretter leur ancienne petite maison, en plein champ, à seulement 200 m du village, avec sa pièce au rez-de-chaussée pour trinquer le dimanche avec les amis de passage. Regrets aussi de ne plus pouvoir cultiver le petit jardin attenant.

Dans la télégraphie, on travaille même le dimanche et les jours fériés. Chaque agent prend son service, l'un le matin, l'autre l'après-midi, aux aurores jusqu'à midi et de midi jusqu'au crépuscule. L'agent de service la veille durant l'après-midi fait la matinée du lendemain. Et ceci 365 jours par an.

Pendant leur demi-journée libre, les employés sont autorisés à vaquer à leurs occupations personnelles. Le sabotier, le menuisier, le tailleur d'habit, le tisserand, etc., reprend son activité de formation. Cela pour mettre un peu de beurre dans les épinards. D'autres aident aux travaux des champs, coupent du bois, jardinent, donnent des coups de main, etc. A la campagne personne ne reste inactif en ces temps difficiles pour tous⁽⁹⁾.

8 - Inutile donc rendue

Mais que devient la petite maison du télégraphe construite en 1822 ?

Vidée de son matériel technique et de son mobilier, elle est fermée en 1835. Elle est mise sous la garde du maire qui en détient les clefs.

Le 12 novembre 1837, le ministre de l'Intérieur, le comte Adrien de Gasparin, informe l'administration des Domaines qu'il autorise à prendre possession du bâtiment et du terrain où le poste est bâti.

Le 21 mai 1838, l'administration centrale des Domaines de Paris répercute à sa Direction de Versailles les directives émanant du ministre :

« Par lettre du 12 novembre 1837, le ministre de l'Intérieur avait informé l'administration que par suite de la translation du poste télégraphique de Torfou sur le clocher de cette commune, l'ancien poste, situé à 400 pas à l'ouest du village n'étant plus d'aucune utilité pour le service de la ligne, il était disposé à en faire opérer la remise au Domaine ainsi que du terrain sur lequel ce poste est établi. »

Mais comme le tableau fourni le 22 mai 1835 par l'administrateur en chef des lignes télégraphiques des propriétés appartenant à l'Etat, affectées au service télégraphique, indique que, en ce qui concerne le poste de Torfou, on s'est établi sur le terrain par tolérance et sans aucune convention avec le propriétaire, des renseignements ont été demandés le 21 novembre 1837 à ce sujet au ministre de l'Intérieur.

Il résulte de sa réponse en date du 10 de ce mois que M. Maillard, inspecteur des lignes télégraphiques, cloître des Bernardins n° 6 à Paris, acquit en 1822, le terrain sur lequel est établi le poste abandonné des sieurs Fontaine et Charpentier, propriétaires à Torfou, moyennant 80 F pour le premier et 20 F pour le second. Que M. Maillard rédigea lui-même les actes de vente et y stipula que ces ventes étaient faites au profit de l'Etat. Que l'on a pris pour la construction du poste, qui à 7 m

de long sur 4 m de large toute la largeur des deux champs, plus le sentier qui conduit à la route, de 204 mètres sur un mètre et qui se trouve sur le terrain du sieur Fontaine appartenant aujourd'hui au sieur Chevallier. Monsieur le ministre a annoncé en outre que monsieur Maillard est chargé de faire remise des lieux au Domaine... »

La prise de possession par le receveur des Domaines de La Ferté-Alais est effectuée le 7 août 1838 en présence de l'inspecteur Maillard le responsable de la première Division de la ligne de Bayonne.

Sauvage, un agent du télégraphe de Torfou « lorgne » depuis longtemps sur la maisonnette. Il en ferait bien son petit pavillon personnel. A l'annonce de la prochaine vente, il s'empresse d'écrire au bureau des Domaines, proposant 110 F pour acquérir le bâtiment. Il lui est répondu le 20 octobre 1838 :

« Les biens de l'Etat ne pouvant être aliénés que par la voie des enchères publiques, il ne m'est pas possible d'accepter l'offre que vous faites d'acquérir pour 110 F le poste de l'ancien télégraphe à Torfou. Mais, j'ai provoqué les dispositions nécessaires pour que la mise en adjudication de ce bâtiment et du terrain qui en dépend ait lieu prochainement. Vous serez prévenu du jour de la vente par les affiches qui seront apposées à Torfou ».

La vente aux enchères publiques de l'ancien poste a lieu le 13 janvier 1839. La mise à prix est portée à 100 F. Les enchères montent. Sauvage ne peut suivre. C'est finalement Jean-Baptiste Renard, habitant Torfou, qui emporte l'affaire pour 180 F.

9 - Des perfectionnements trop tardifs

Entre 1835 et 1845, la vie du télégraphe de Torfou suit son cours habituel avec des périodes de petites et de grandes activités en fonction des événements politiques (c'est principalement le ministre de l'Intérieur et ses préfets qui utilisent le télégraphe).

Deux petits faits techniques vont toutefois rompre la vie réglée des employés du télégraphe. En effet, en 1838, un administrateur des Lignes télégraphiques perfectionne et modifie quelque peu la machine classique de Chappe pour la rendre plus rapide ⁽¹⁰⁾. Des essais sont effectués entre la tour sud de l'église Saint-Sulpice à Paris et quelques stations de la première division de la ligne de Bayonne. C'est ainsi qu'à Torfou, le télégraphe est modifié par l'adjonction d'une nouvelle pièce mobile manoeuvrée par un levier. Le travail des agents en est grandement facilité.

En 1840, resurgit dans le corps des ingénieurs des télégraphes l'idée de doter leurs machines avec des lanternes à huile et des fanaux aux verres colorés, pour réaliser des transmissions de dépêches pendant la nuit. Des essais ont lieu en 1843.

Mais le temps n'est plus à ces sortes de perfectionnements dépassés. Les essais n'apportent que des déboires (comme ceux qu'avaient connus feu le baron de Saint-Haouen, il y avait de cela 20 ans !).

Une autre jeune technique bien plus prometteuse apparaît à l'horizon : le télégraphe fonctionnant avec du courant électrique...

10 - *" Que fais-tu, mon vieux télégraphe
au sommet de ton vieux clocher ? "*

Et puis un jour, deux jeunes rivaux du télégraphe aérien, le chemin de fer et le télégraphe électrique, pointent leur long nez dans le paysage socio-économique français. Certes, au début, assez timidement. Puis ensuite, avec une hardiesse débordante. Ils vont alors regarder de haut le vieux télégraphe mécanique de l'ingénieur Claude Chappe ainsi que la trottinante malle-poste tirée par ses postiers bretons.

En 1843, le chemin de fer parti de Paris-Austerlitz atteint Orléans. On propose d'acheminer les dépêches de l'Etat par le train entre Paris et Etampes, puis par les télégraphes Chappe d'Etampes à Orléans et au-delà. Solution bien bâtarde ! Les postes aériens de Fontenay-

aux-Roses, Saulx-les-Chartreux, Montlhéry et Torfou passent alors au trafic ralenti et même nul. C'est le chômage technique ! Et puis les fils du télégraphe électrique se perchent en haut de grands poteaux qui eux-mêmes sont plantés le long des voies ferrées et filent plein sud. La gare d'Austerlitz est reliée électriquement à Ivry puis à Juvisy en 1846.

En 1850, Paris est raccordé avec Orléans, Tours, Bordeaux. C'est la course folle pour réunir tous les chefs-lieux de canton. Les postes Chappe entre Paris et Orléans auraient pu s'arrêter dès le début de 1850. Mais certains députés freinent des quatre fers. Les nostalgiques de la lampe à huile et du bateau à voile se déchaînent ! Les interventions de quelques députés à la chambre dès l'apparition du chemin de fer nous font sourire de nos jours. Celles concernant l'arrivée du télégraphe électrique nous font mourir de rire !

Quoi qu'il en soit, après d'âpres combats d'arrière-garde, le progrès triomphe.

En janvier 1852, le ministre de l'Intérieur ordonne aux télégraphes aériens de replier leurs ailes, de redescendre sur terre et d'aller s'endormir au fond d'obscurs entrepôts.

C'est ainsi qu'à Torfou, en mars 1853, le receveur des Domaines Trotin du bureau de La Ferté-Alais, en présence du maire Dumollière et de l'inspecteur des Télégraphes Belenfant-Maillard applique les consignes de son chef hiérarchique Chardon, directeur à Versailles. Il se rend sur place. Le trio grimpe en haut de la tour de l'église et dresse l'inventaire de l'appareil défunt. Toutes les pièces du télégraphe ont été démontées. Elles sont détaillées avec minuties (250 pièces). On note aussi l'outillage, le mobilier, le poêle, le lot de lanternes et ses accessoires. Le maire Dumollière signe le reçu suivant :

« Je soussigné, maire de la commune de Torfou reconnaît avoir reçu de Monsieur Belenfant-Maillard, inspecteur des télégraphes, les clés du poste de Torfou, ainsi que la note des objets laissés dans le dit poste. Je m'engage à ne restituer les clés que sur un ordre de monsieur l'administrateur en chef revêtu du timbre de l'administration. A Torfou, le 2 mars 1853 ».

Puis, il faut se résigner à vendre le matériel et la chambre de manipulation. Un an plus tard, le 12 avril 1854, le directeur des Domaines à Versailles Chardon prescrit à son receveur Troitin du bureau de La Ferté-Alais de se rendre à Torfou et de prendre possession du poste et des matériels qu'il contient, prélude à la vente.

Le 24 avril, le receveur remplit sa mission et rend compte à son chef, dès le lendemain, du résultat de son travail :

« conformément aux prescriptions de votre lettre du 12 avril, je me suis rendu hier à Torfou pour y prendre possession du poste supprimé par suite de l'établissement de nouvelles lignes électriques.

Préalablement, j'ai demandé à Monsieur le maire de cette commune la communication de l'acte synallagmatique arrêté entre la commune et l'administration télégraphique, relativement à l'établissement de ce poste sur le clocher de l'église. Cet acte daté du 1er octobre 1835, signé par Monsieur Rué - maire - et par Monsieur Maillard - inspecteur des télégraphes - et écrit sur le registre des délibérations du conseil municipal, constate l'état des lieux de la charpente et de l'escalier du clocher et renferme la seule clause suivante : il est convenu que l'administration télégraphique cédera à la commune toutes les démolitions, telles que charpentes, ferrements, tuiles et ardoises. Il résulte de cette convention et des renseignements que m'a donnés le maire, que l'administration télégraphique a établi à ses frais le poste en question et remplacé par une plate-forme la pointe du clocher.

L'intérieur de ce poste consiste uniquement en une chambre construite en briques et quelques poutres et traverses. Cette chambre dont la construction se lie à celle de la plate-forme faisant la toiture du clocher ne pourrait être démolie sans grave inconvénient et sans nécessiter des réparations très onéreuses. En outre, les frais de démolition ne seraient certainement pas couverts par la vente des matériaux qui en proviendraient. D'ailleurs, la commune pourrait s'opposer à bon droit à la démolition. J'estime donc qu'il y a lieu de laisser les lieux dans leur état actuel.

Quant aux divers ustensiles et autres objets mobiliers dépendant de ce poste, monsieur le maire ne s'oppose nullement à leur remise à l'administration des Domaines et pense comme moi qu'il n'y a lieu de les vendre au plus tôt, leur abandon et le défaut d'entretien ne pouvant qu'activer leur détérioration. Mais cette vente sera difficile à effectuer, ou sera nulle, attendu que tous les ustensiles de mécanique ne peuvent avoir de valeur pour les habitants de Torfou, tous cultivateurs, qui ne sauraient les utiliser.

Il me serait difficile de pouvoir apprécier la valeur de tous ces objets, mais j'estime que leur vente ne s'élèvera peut-être pas à 50 francs. D'un autre côté, les frais préparatoires et notamment ceux du transport des objets seront assez élevés si l'on considère la difficulté de les faire descendre du haut du clocher par un escalier presque impraticable et dangereux.

Je n'ai pu dresser un procès-verbal de prise de possession de ces objets par la raison que n'en connaissant pas les différentes dénominations. Je n'ai pu les comparer avec l'état détaillé qu'en a été dressé le 2 mars 1853 par l'inspecteur des télégraphes dont un double a été remis à Monsieur le maire de Torfou et dont je vous adresse la copie. J'en ai pourtant reconnu la majeure partie.

Dans tous les cas, j'estime qu'il y a lieu de vendre ces objets dont je pourrai prendre possession le jour même de la vente au moyen d'un recolement préalable. Cette vente pourrait être plus utilement faite un dimanche à l'issue de la messe. Et pour moi, il me serait difficile de pouvoir sans inconvénient pour le service de mon bureau me transporter un jour de semaine à Torfou dont la distance de La Ferté-Alais est de 10 à 12 km.

Je me conformerai d'ailleurs aux ordres que vous voudrez bien me prescrire... »

Le 30 mai 1854, le directeur des Domaines Chardon écrit à son administration centrale à Paris. Reprenant les termes du receveur de La Ferté-Alais, il précise qu'il faut vendre à Torfou le matériel et laisser en place la chambre télégraphique qu'on offrira gracieusement à la commune.

Le directeur de Versailles ayant obtenu l'accord de sa hiérarchie, le matériel de Torfou est descendu du clocher pour être placé dans un local de la mairie. Il est mis aux enchères publiques le dimanche 27 août 1854.

Plusieurs personnes sont intéressées et se présentent à la salle des ventes. On y trouve cinq personnes de Torfou dont un ancien agent du télégraphe et le fils du maire, quatre d'Etampes, une de Lardy et une autre de Montlhéry. Ce sont les lanternes et les fanaux à huile qui sont prisés en premier. Leur vente rapporte 46 francs. Jules Lavigne, Charles Housy, Célestin Jousset, François Giroix, Demollière fils, Fleurot fils, Boucher, Louis Feuilleret (l'agent du télégraphe), Victor Chevallier, Cyprien Saunier et Jean Houilles se portent acquéreur des 12 articles composant « le service de nuit ».

Charles Housy d'Etampes est intéressé par les 8 poulies en cuivre, un lot de cordes en cuivre, un lot d'arrêts à vis. Il emporte le tout pour 102 F. Célestin Jousset d'Etampes requiert 18 kg de plomb pour 13 F. Jean Houilles de Montlhéry est preneur des deux gros « arbres » et de la grande manivelle en fer, d'écrous et autres ferrailles pour 24,50 F. Il achète également les cinq grandes ailes ⁽¹¹⁾ en bois et fer avec leur ferrure pour 61 F. Boucher, le maréchal-ferrant de Torfou emporte le lot de tringles, de ferraille, les outils pour 25 F. L'ancien agent du télégraphe de Torfou, Louis Feuilleret, porte son choix sur le vieux poêle en fonte et ses tuyaux, le panier à bûches, la scie, un lot de vieilles planches brisées, une boîte de fer blanc, le tout pour 5,20 F. On adjuge à Victor Chevallier, de Torfou, la table, les deux tabourets, un lot de planches pour 2,50 F. Et enfin, le fils Fleurot, plombier à Torfou se retire en emportant un lot de ferblanterie, une boîte en fer et une burette pour 75 centimes. La vente a rapporté 287,50 F. Coquette somme puisque le receveur n'escomptait pas en tirer plus de 50 F.

Une copie de l'acte de vente est transmise dès le lendemain à la Direction des Domaines de Versailles. « Le dimanche 27 août 1854, à midi, à la salle de la mairie de Torfou, je soussigné

Lucien, Antoine, Alfred Trotin receveur de l'Enregistrement et des Domaines au bureau de La Ferté-Alais (Seine-et-Oise) en présence de monsieur le maire de la commune délégué à cet effet par monsieur le Préfet, ai procédé à la vente publique aux enchères du matériel du poste télégraphique aérien de Torfou supprimé par suite de l'établissement de nouvelles lignes électriques.

Cette vente prescrite par lettre de monsieur le directeur des Domaines de Versailles du 1er août 1854 en conformité d'une décision de monsieur le ministre de l'Intérieur en date du 2 février 1854 a été annoncé à son de caisse dans les communes de Torfou et d'Etampes et par affiches apposées dans les mêmes communes et celles de La Ferté-Alais, Chamarande, Lardy, Mauchamps, Bouray et ce plus de huit jours à l'avance. Elle a eu lieu aux conditions suivantes :

« ... nombre suffisant d'amateurs se trouvant réunis, lecture leur a été donnée des conditions... (suit l'adjudication). »

Entendu qu'il s'est trouvé qu'il n'y avait plus rien à vendre, j'ai clos le présent procès-verbal en présence de monsieur le maire Demollière et consens décharge des objets ci-dessus vendus qui avaient été confiés à sa garde par l'administration des télégraphes ».

Comme on l'a vu précédemment, la Direction des Lignes télégraphiques laissa à la commune de Torfou sa « loge » en briques en haut de la tour de son église. Merci du cadeau ! A charge pour elle de démanteler la « cabane » et de reconstruire une nouvelle flèche ! Ce qui ne sera fait que quelques années plus tard.

A Paris, à la tête des Lignes télégraphiques, le nouveau directeur, le vicomte de Vougy ⁽¹²⁾ a remplacé l'administrateur en chef honoraire Alphonse Foy. L'extension des lignes du télégraphe électrique (ouvert au public) tend sa toile d'araignée sur tout le territoire. Elle occupe à plein temps les ingénieurs du Corps des Télégraphes. Alors en avant, sans regret !

André MUSET
Adhérent FNARH

NOTES :

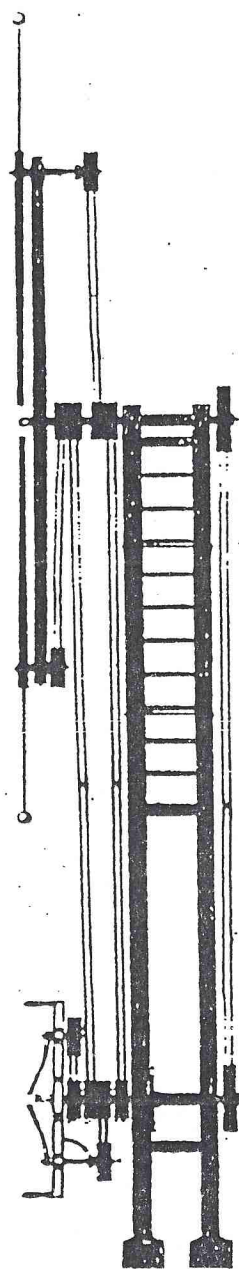
- (1) Torfou (91730) commune de l'Essonne depuis 1964, canton d'Etrechy.
- (2) Agé de 50 ans, Abraham Chappe porte le titre d'Inspecteur général des Lignes télégraphiques. Il sera promu administrateur adjoint en août 1823 et quittera définitivement le service en 1830.
- (3) L'armée du duc est forte de 100 000 hommes. Elle comporte un petit détachement de transmissions doté de matériel de télégraphie aérienne mobile en système de Saint-Haouen qui sera utilisé devant Cadix.
- (4) Une première brève dépêche annonce l'événement : « *Cadix a fait sa soumission. Nos troupes y sont rentrées aujourd'hui* ». Ce qui prouve le bon fonctionnement de la toute nouvelle ligne télégraphique.
- (5) En 1823, la ligne de Bayonne comprend trois directions (Tours, Bordeaux, Bayonne). Elle est scindée en sept divisions dirigées par des inspecteurs. En 1844, deux nouvelles directions secondaires seront créées (Angers et Poitiers).
- (6) Né en avril 1796, dans la Somme, Alphonse Foy est le neveu du célèbre général Maximilien Foy. Grâce à de solides appuis politiques, il est, à l'âge de 35 ans, nommé en juin 1831 à la tête de l'administration des Lignes télégraphiques à Paris.
- (7) L'administration appelle pompeusement « congés » ces pauses nécessaires ; on ne peut pas évidemment observer à la longue-vue pendant plusieurs heures d'affilée. Ces congés peuvent être de une ou deux heures. L'agent ne doit tout de même pas quitter son poste.
- (8) Avec 1,25 F par jour à cette époque, on peut acheter quelques produits alimentaires de première nécessité. D'où l'obligation pour un agent afin de nourrir, loger, habiller, faire soigner sa famille de trouver d'autres revenus hors du service télégraphique.
- (9) Une feuille de paie datée de 1843 indique les noms de deux employés au télégraphe de Torfou :
 - 1) Louis Feuilleret, né le 4 janvier 1816, cultivateur à Torfou. Il entre dans la Télégraphie en 1836 et restera à son poste une quinzaine d'années.
 - 2) Jean-Louis Couturié, né en 1817 à Torfou. Il entre dans l'administration en 1836 et y restera jusque la disparition définitive du télégraphe aérien (renseignements fournis par la mairie de Torfou).
- (10) Le concepteur de cette modification technique du télégraphe Chappe est Jacques Flocon, un des administrateurs des Lignes télégraphiques. Flocon est né à Versailles en Octobre 1778.
- (11) Le nombre indiqué de « 5 grandes ailes » (appelées aussi persiennes ou indicateurs) est supérieur au nombre de deux qui est la norme. Cela provient que certains postes servaient de magasin pour entreposer des pièces de rechange. Ces pièces pouvaient être transportées rapidement dans un poste voisin dont le télégraphe était signalé en dérangement (bris d'une aile par un ouragan par exemple - renseignement communiqué par Michel Ollivier).
- (12) Le vicomte de Vougy, préfet de la Nièvre, est le gendre du ministre de l'Intérieur, le duc de Persigny qui participa au Coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le ministre de l'Intérieur a dans ses attributions la Direction générale des Lignes télégraphiques.

SOURCES :

- Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise (carton télégraphe Chappe - chemise vente du poste télégraphique aérien de Torfou - 17 pièces toutes citées dans le texte).
- Atlas des lignes télégraphiques aériennes construites en France de 1793 à 1852 par Jacques Kermabon.
- La télégraphie Chappe - Ouvrage collectif édité en 1993 par la FNARH (Président Claude Pérardel) aux Editions de l'Est, sous la direction de Guy De Saint Denis.
On consultera particulièrement les chapitres 1 et 4 consacrés aux lignes du sud-ouest et à l'affaire de Saint-Haouen par Jean-Michel Boubault.

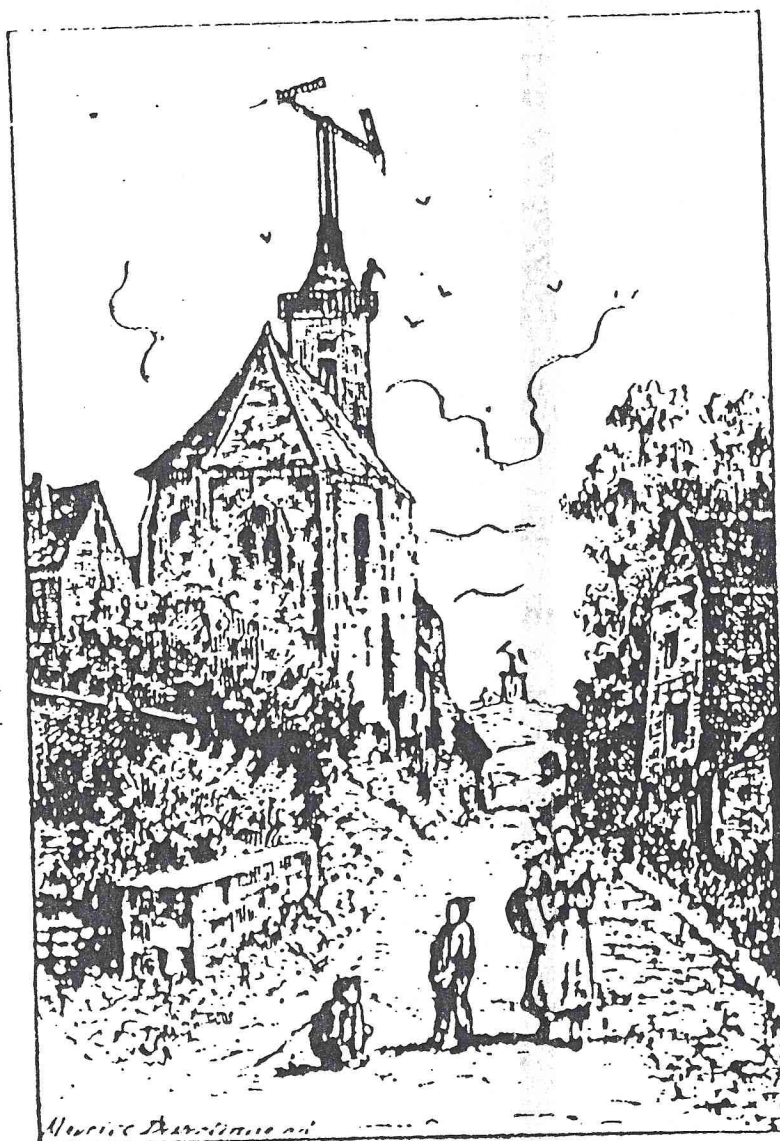
REMERCIEMENTS :

Ils vont particulièrement à Guy De Saint Denis pour ses remarques pertinentes et ses corrections. A Danièle Labouret, Nelly Roussel et Stéphanie Viel pour leur aide.



Télégraphe aérien de Claude CHAPPE





Télégraphe CHAPPE sur le clocher d'une église



André MUSET
1 rue Danielle Casanova
78210 SAINT-CYR-L'ECOLE